



FunderMax GmbH
Industriezentrum NÖ-Süd
2355 Wiener Neudorf

per Mail: Melisa.Ceranic@fundermax.biz

MA 39 – 24-09698

Magistratsabteilung 39
Rinnböckstraße 15/2
1110 Wien
Telefon +43 1 4000 8039
Fax +43 1 4000 99 8039
post@ma39.wien.gv.at
ma39.wien.at

Wien, 17. April 2024

Gesamtseiten / Pages: 2

Verlängerung der Gültigkeit des Klassifizierungsberichtes

MA 39 – VFA 2019-1330.01

Extension of the validity of the classification report

MA 39 – VFA 2019-1330.01

Prolongation de la validité du rapport de classification

MA 39 - VFA 2019-1330.01

**Brandverhalten von Duromere Hochdrucklaminatplatte mit der Bezeichnung
„Max Compact Exterior F-Qualität“**

***Reaction to Fire Performance duromere high-pressure laminate designated as
„Max Compact Exterior F-Quality“***

***Comportement au feu du Panneau duromère stratifié haute pression portant la
désignation „Max Compact Exterior F-Qualité“***

**Auftraggeber / Sponsor / FunderMax GmbH
Demande déposée par :**

**Auftragsdatum / Order date / 7. Oktober 2024 / 7 October 2024 / 7 octobre 2024
Date de la commande:**

**Datum des
Klassifizierungsberichtes / 22. Oktober 2019 / 22 October 2019 / 22 octobre 2019
Date of classifications report /
Date de délivrance :**



Zertifiziert gemäß den Forderungen der ÖNORM EN ISO 9001:2015 und der ÖNORM EN ISO 14001:2015 durch die Quality Austria. Akkreditiert als Prüf- und Inspektionsstelle gemäß AkkG per Bescheid des Bundesministeriums für Digitalisierung und Wirtschaftsstandort auf Basis ÖVE/ÖNORM EN ISO/IEC 17025 und ÖVE/ÖNORM EN ISO/IEC 17020. Akkreditiert als Zertifizierungsstelle gemäß AkkG per Bescheid des Bundesministeriums für Digitalisierung und Wirtschaftsstandort auf Basis ÖVE/ÖNORM EN ISO/IEC 17065. Notifizierte Stelle (Notified body) gemäß Verordnung (EU) Nr. 305/2011 (EU-Bauprodukteverordnung) unter der Kennnummer 1139. www.bmdw.gv.at/Services/Akkreditierung/AkkreditiertePIZ-Stellen.html

Prüfungen beziehen sich ausschließlich auf die Prüfgegenstände. Veröffentlichung und Auszüge bedürfen der schriftlichen Bewilligung der MA 39.

Bitte beachten Sie die derzeit gültigen Allgemeinen Geschäftsbedingungen der MA 39 im Internet unter ma39.wien.at.

Information gemäß Artikel 13 DSGVO: Es wird darauf hingewiesen, dass die im Rahmen der Tätigkeiten der MA 39 erfassten Daten automationsunterstützt verarbeitet werden.

Bankverbindung: Bank Austria, IBAN: AT631200051428007186; BIC: BKAUATWW; UID: ATU 36801500; Öffnungszeiten: Mo. bis Do. 7:30 - 15:30 Uhr und Fr. 7:30 - 13:30 Uhr

Die Gültigkeit des Klassifizierungsberichtes wird um weitere 5 Jahre verlängert. Sie erlischt somit spätestens am 22. Oktober 2029. Sollten sich grundlegende Prüf- oder Bewertungskriterien ändern, erlischt die Gültigkeit vor Ablauf dieser Frist. Weiters erlischt die Gültigkeit dann, wenn der Auftraggeber unzulässige technische Änderungen am Produkt vornimmt. Diese Verlängerung gilt nur in Verbindung mit dem originalen Klassifizierungsbericht – insbesondere der darin definierte direkte Anwendungsbereich ist zu beachten.

The validity of the classification report is extended for a further 5 years. It will therefore expire on 22 October 2029 at the latest. Should fundamental test or evaluation criteria change, the validity expires before this period expires. Furthermore, the validity expires if the customer makes impermissible technical changes to the product. This extension is only valid in conjunction with the original classification reports - in particular, the direct scope defined therein must be observed.

La validité du rapport de classification est prolongée de 5 ans. Elle expire donc au plus tard le 22 octobre 2029. Si des critères fondamentaux de test ou d'évaluation sont modifiés, la validité expire avant l'expiration de ce délai. En outre, la validité expire si le client apporte des modifications techniques non autorisées au produit. Cette prolongation n'est valable qu'en combinaison avec le rapport de classification original - il convient notamment de tenir compte du champ d'application direct qui y est défini.

Der Sachbearbeiter
Dipl.-HTL-Ing. Kurt Danzinger, MSc
Technischer Oberamtsrat

Der Laborleiter
Dipl.-Ing. Dieter Werner, MSc
Oberstadtbaurat

Der Leiter der Prüf-, Inspektions-
und Zertifizierungsstelle
Dipl.-Ing. Georg Pommer
Senatsrat

Das Dokument wurde elektronisch signiert (Aussteller: Stadt Wien Benutzer CA 2). Die händische Unterschrift wurde aus Sicherheitsgründen entfernt. Sollten Sie ein Dokument in Papierform mit händischen Unterschriften benötigen, kann dieses bei der MA 39 per Mail (post@ma39.wien.gv.at) angefordert werden.

The document was signed electronically (issuer: City of Vienna user CA 2). The manual signature has been removed for security reasons. If you require a paper document with manual signatures, this can be requested from MA 39 by mail (post@ma39.wien.gv.at).

Le document a été signé électroniquement (émetteur : Stadt Wien Benutzer CA 2). La signature manuscrite a été supprimée pour des raisons de sécurité. Si vous avez besoin d'un document papier avec des signatures manuscrites, vous pouvez le demander à la MA 39 par mail (post@ma39.wien.gv.at).

FunderMax GmbH
Industriezentrum NÖ-Süd
2355 Wiener Neudorf



Magistrat der Stadt Wien
Administration municipale de la Ville de
Vienne, MA 39
DÉPARTEMENT MUNICIPAL 39
Centre d'essai, de surveillance et de
certification de la Ville de Vienne
Adresse : Rinnböckstrasse 15/2
A-1110 VIENNE
Tél. : (+43 1) 4000-8039
Fax : (+43 1) 4000-99-8039
Courrier électronique : post@ma39.wien.gv.at
Page web : www.ma39.wien.at



MA 39 – VFA 2020-0273.04

Vienne, le 3 février 2020

Rapport de classement concernant le comportement au feu conformément à EN 13501-1:2018

Demande déposée par : FunderMax GmbH

Rapport établi par : Département municipal ((Magistratsabteilung)) 39 –
Centre d'essai, de surveillance et de certification de la Ville de Vienne

**N° de l'organisme
notifié :** 1139

Nom du produit : Panneau duromère stratifié haute pression portant la désignation
« Max Compact Exterior F-Qualität »

**N° du rapport de
classement :** MA 39 – VFA 2020-0273.04

N° de version : 1

Date de délivrance : 22 octobre 2019

Ce rapport de classement comprend 5 pages,
l'utilisation d'extraits ou la reproduction d'extraits en sont interdites.

Les essais se réfèrent uniquement aux échantillons soumis à examen.

Le présent rapport porte le sceau officiel de la Ville de Vienne.

Pour sa publication et l'établissement d'extraits dudit rapport, il faut l'autorisation préalable de MA 39.
Veuillez observer les Clauses contractuelles type de MA 39 actuellement en vigueur, à consulter sous <http://www.ma39.wien.at>.

Certifié par Quality Austria en conformité avec les conditions figurant dans ÖNORM EN ISO 9001:2015 et ÖNORM EN ISO 14001:2015.

Accrédité en tant que centre d'essai et d'inspection conformément à la loi AkkG par la résolution du Ministère fédéral de la science, de la recherche et de l'économie, sur la base d'ÖVE/ÖNORM EN ISO/IEC 17025 et d'ÖVE/ÖNORM EN ISO/IEC 17020.

Accrédité en tant que centre d'essai et d'inspection conformément à la loi AkkG par la résolution du Ministère fédéral de la science, de la recherche et de l'économie, sur la base d'ÖVE/ÖNORM EN ISO/IEC 17065.

Horaires d'ouverture : Lundi à jeudi : 7:30 - 15:30 h et vendredi : 7:30 - 13:30 h ; Numéro d'identification TVA : ATU 36801500
Banque : Bank Austria, IBAN : AT631200051428007186; BIC : BKAUATWW





1 Introduction

Du présent rapport ressort la catégorie de laquelle relève le produit de construction panneau duromère stratifié haute pression conforme à EN 438-6, type EDF, portant la désignation « Max Compact Exterior F-Qualität » et stocké en atmosphère normale conformément à ÖNORM EN 13238 jusqu'à obtention d'un poids constant, dont la description figure dans les rapports d'essai mentionnés sous le point 3.1 et dont le classement a été effectué en accord avec les procédés indiqués dans la norme ÖNORM EN 13501-1.

2 Détails sur le produit de construction objet du classement

2.1 Généralités

Le produit de construction est un panneau duromère stratifié haute pression conforme à EN 438-6, type EDF, portant la désignation « Max Compact Exterior F-Qualität ». Le panneau consiste en un noyau et, sur les deux côtés, d'un revêtement décoratif. Le produit de construction est fabriqué conformément à EN 438-6.

2.2 Description du produit

En principe, le produit de construction fait l'objet d'une description complète dans les rapports d'essai mentionnés sous le point 3.1, qui ont constitué la base du présent classement.

3 Rapports d'essai et résultats d'essai ayant servi de base au classement

3.1 Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Essais demandés par	Numéros des rapports d'essai	Méthode d'essai
Materialprüfanstalt Hannover für das Bauwesen und Produktionstechnik Nienburger Strasse 3 30167 Hannover Allemagne	Fundermax GmbH Industriezentrum NÖ-Süd 2355 Wiener Neudorf Autriche	Rapport d'essai n° 193421 du 25 juillet 2019	EN 13823:2015
		Rapport d'essai n° 193663 du 25 juillet 2019	EN ISO 11925-2:2011



3.2 Résultats

Panneau duromère stratifié haute pression portant la désignation « Max Compact Exterior F-Qualität », conforme à EN 438-6, type EDF (épaisseur 6 mm) :

Méthode d'essai	Paramètres	Nombre d'essais	Résultat d'essai	
			Paramètres continus - valeur moyenne	Consultation des paramètres
EN 13823	FIGRA _{0,2 MJ} [W/s] FIGRA _{0,4 MJ} [W/s] LFS < bord de l'échantillon	3	62,7 62,7	--- --- Oui
	THR _{600s} [MJ] SMOGRA [m ² /s ²] TSP _{600s} [m ²] Dégagement de gouttelettes / de fragments enflammés		5,6 5,7 81,0	--- --- --- Non
EN ISO 11925-2	Fs < 150 mm	resp. 6	---	Oui
Attaque par la flamme en surface et par les bords	Le papier filtre prend feu		---	Non
Attaque par la flamme pendant 30 secondes				
Dégagement de gouttelettes / de fragments enflammés				

4 Classement et champ d'application direct

4.1 Référence du classement

Le présent classement a été effectué en conformité avec la norme EN 13501-1:2018.



4.2 Classement

En ce qui concerne son comportement au feu, le produit de construction panneau duromère stratifié haute pression portant la désignation « Max Compact Exterior F-Qualität » (décrit dans les rapports d'essai mentionnés), est classé comme suit :

B

Par rapport au dégagement de fumées, il est, en outre, classé comme suit :

s2

Par rapport au dégagement de gouttelettes/de fragments enflammés, il est, en outre, classé comme suit :

d0

Le classement du comportement au feu des produits de construction, à l'exception de revêtements de sol et d'isollements de tuyaux, doit présenter le format suivant :

Comportement au feu		Dégagement de fumées			Dégagement de gouttelettes enflammées / de fragments enflammés	
B	-	s	2	,	d	0

Classement du comportement au feu : *B – s2, d0*

4.3 Champ d'application

Le présent classement est applicable au produit de construction qui est décrit dans les rapports d'essai mentionnés et qui présente une épaisseur ≥ 6 mm (y compris tolérance de production).

De même, il est applicable au montage des panneaux sur des cadres de bois tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi qu'à tous les autres types de cadres (p. ex. cadres en aluminium ou en acier). La fixation doit être effectuée par voie mécanique et peut prévoir des écarts de fixation identiques ou inférieurs à ceux qui ont fait l'objet des essais.

Le classement est applicable à des constructions qui prévoient des panneaux isolés par en-dessous aussi bien que non isolés par en-dessous, et à celles qui prévoient des panneaux qui présentent des bords horizontaux (joints horizontales), ou qui n'en présentent pas. Tous types de joints horizontaux fermés sont permis (p. ex. utilisation de profils, de ressorts).

Comme panneaux de support, il est permis d'utiliser des panneaux à base de bois, ainsi que tous panneaux de support correspondant aux euroclasses A1 ou A2, d'une densité minimale de 510 kg/m^3 .

5 Restrictions

La période de validité du présent rapport de classement est de 5 ans au maximum et expire donc le 22 octobre 2024 au plus tard. Il convient d'observer d'éventuelles dispositions qui figurent dans les normes de produit européennes et qui entraîneraient une restriction de cette période de validité.

Au cas où changeraient des critères fondamentaux d'essai ou d'évaluation, la validité prendra fin avant l'expiration de cette période. Elle prendra également fin dès que le demandeur des essais procède à des modifications techniques inadmissibles sur le produit.

Le présent document n'est ni une homologation de type ni une certification de produit.
Son rapport a également été publié en allemand sous le numéro MA 39 - VFA 2019-1330.01.

Le chargé du dossier :

Le chef de laboratoire
autorisé à signer :

Le chef du centre d'essais, de
surveillance et de certification :

Dipl.-HTL-Ing. Kurt Danzinger, MSc
Technischer Oberamtsrat

Dipl.-Ing. Dieter Werner, MSc
Oberstadtbaurat

Dipl.-Ing. Georg Pommer
Senatsrat